

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du LUNDI 26 MAI 2025

Le vingt six mai deux mille vingt-cinq à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi en mairie, sous la présidence de Monsieur Jérémie BECCIU, Maire.

Présents :

BECCIU Jérémie, Maire.
FROISSART Jany, DURBESSON Audrey, BURAVAND Jean-Paul, BURAVAND Valérie, Adjointes au Maire.
AUFRERE Jacques, BENEDETTI Gilbert, ROCHE Jean-Louis, POUSSIN Patrick, CATILLON Vincent, PAONE Nathalie, SOLINAS Alexandra, BURAVAND Julien, TEISSEDRE Christine, Conseillers Municipaux.

Absents excusés : AMY Renée (pouvoir donné à DURBESSON Audrey), BRISENO Laetitia (Pouvoir donné à Alexandra SOLINAS), DEFIANAS Anne-Laure (Pouvoir donné à BURAVAND Jean-Paul), MAFFEI Pascal (Pouvoir donné à BENEDETTI Gilbert).

Absents : FABRE Patrice.

Mme Valérie BURAVAND a été nommée secrétaire de séance.

Objet de la délibération
Décision modificative
n°1 – Budget principal
2025.

Rapporteur : Monsieur le Maire

N°73/2025

M. le Maire propose au Conseil Municipal la décision modificative n°1 du budget principal 2025 suivante :

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-611 : Contrats de prestations de services	5 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-622 : Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	3 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-623 : Publicité, publications, relations publiques	15 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	23 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-65568 : Autres contributions	5 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-65748 : Subv. de fonctionnement aux autres personnes de droit privé	0,00 €	23 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante	5 000,00 €	23 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-673 : Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00 €	5 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 67 : Charges spécifiques	0,00 €	5 000,00 €	0,00 €	0,00 €
Total FONCTIONNEMENT	28 000,00 €	28 000,00 €	0,00 €	0,00 €

LE CONSEIL MUNICIPAL :

A L'UNANIMITÉ,
OUI l'exposé de M. le Maire,
ACCEPTÉ et **APPROUVE** la Décision Modificative n°1 pour le budget principal de la commune – Exercice 2025 telle que présentée ci-dessus.

Et ont signé tous les membres présents,
Pour extrait certifié conforme,

Le Secrétaire de séance :

Le Maire :

